



REPUBLIQUE FRANC ID: 030-213000037-20180726-DEC201868-CC DEPARTEMENT DU GARD COMMUNE AIGUES MORTES

DECISION DU MAIRE

Réf.: DEC/2018/68/1.1

Objet : réhabilitation de la toiture de la Mairie d'Aigues-Mortes – Avenant lot n° 4 Menuiseries extérieures

Le Maire de la commune d'Aigues-Mortes,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment l'article L2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal du 17 avril 2014 n° 2014/11/5.5/14.04/1 donnant délégation de fonction du Maire visée par la préfecture le 22 AVRIL 2014, et notamment le point 4 autorisant le Maire « prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget »,

Vu le devis de l'entreprise, SAS JD'A - ARLES 13200

Vu la validation de la maîtrise d'œuvre,

Vu l'avenant présenté,

Considérant que les crédits sont inscrits au budget,

DECIDE

De souscrire pour la commune d'Aigues-Mortes l'avenant au marché de travaux suivant : Marché n°308B-14

Lot n°4 - Menuiseries extérieures

OBJET DE L'AVENANT

Prestation(s)	Justification(s) Imprévus de chantier	
Reprise des tableaux des menuiseries de la salle du conseil		
Moins value escalier	Escalier bois conservé	
Moins value brise soleil	Imprévus de chantier	

N° de marché	Montant du marché initial	Montant des avenants déjà passés	Montant de l'avenant proposé	Montant du nouveau marché	% global des avenants
308B-14	103 512,75 €	+ 4 459,00 €	- 2 765,00 €	105 206,75 €	+ 1,64%

Envoyé en préfecture le 26/07/2018

Reçu en préfecture le 26/07/2018

hé le



ID: 030-213000037-20180726-DEC201868-CC

Autorise la passation de cet avenant,

ARTICLE 2:

La présente décision pour être exécutoire fera l'objet d'une transmission en Préfecture et d'une publication

ARTICLE 3:

Conformément à l'article L 2122-23 du C.G.C.T. la décision sera communiquée en séance du Conseil Municipal.

Fait à Aigues-Mortes, le 26 juillet 2018

Le Maire, Pierre MAUMEJEAN



Hôtel de Ville - Place St Louis 30220 AIGUES MORTES Tel. 04.66.73.90.90

Fax: 04.66.53.86.09 www.ville-aigues-mortes.fr